

Violences à l'école : 3 Ministres Pieds-nickelés maléfiques et impuissants, condamnés à l'échec

écrit par Gladius | 1 novembre 2018



Blanquette, Castagnettes et Mochébette...

Ainsi, il aura fallu cet incident du pétard factice pour que le Mammouth sorte de sa léthargie impotente. Oh pas beaucoup ! il vient seulement de n'ouvrir, lourdement, qu'une seule paupière.

Car que croyez-vous qu'il arrivera ? Pensez-vous vraiment que nos zélites vont enfin et vraiment régler les problèmes qui plombent mortellement cette institution gangrenée que l'on nomme Education nationale et qui n'est plus qu'une lourde machinerie (parmi d'autres) à broyer tout notre héritage, culturel, civique, historique.

Que va-t-il se passer après les déclarations martiales de Blanquette ? Rien ! en tout cas rien de significatif de reproductif, de concret, de fondamental, pour tout dire de **révolutionnaire**. Car c'est d'une véritable Révolution dont a besoin cette monstrueuse chose, de fond en comble.

Déjà, personne ne peut croire qu'au bout de 17 mois, Blanquette ne s'était encore pas rendu compte de l'état de déliquescence de l'Ecole Publique. Et que ce serait, par la seule grâce d'un pétard mouillé que la Révélation lui serait tombée, d'un coup, sur la tête ?

Soyons justes : ce petit coup de tonnerre aura peut-être au moins deux mérites :

-le premier étant de réveiller quelques-uns (pas tous hélas) des enseignants exposés aux insultes, aux crachats, aux menaces, à l'hostilité et même aux voies de fait, de se sentir libérés de l'état d'enfermement dans lequel ils étaient jusque-là condamnés, et peut-être, je dis bien peut-être, de se rendre enfin, compte de la malfaisance de l'endoctrinement du progressisme à tout-crin qui leur a été enfoncé dans le crâne. Idem pour certains parents d'élèves membres gauchisants de la FCPE

-le second sera de mettre bien vite en évidence, à l'occasion de cette brutale « mise au pied du mur », l'impuissance de l'Etat, tout jupitéro-macronien qu'il prétend être.

Blanquette a bien promis, craché-juré, que les enseignants ayant subi des avanies, pourraient dorénavant s'adresser directement à son ministère pour déposer un signalement, se plaindre et réclamer réparation, sans passer par la case "proviseurs ou principaux".

Ce ne serait qu'un premier et petit pas. Mieux que rien. Mais déjà là, le doute s'installe, le bonhomme ayant déjà prouvé par le passé, du temps où il était recteur, qu'il n'avait jamais honoré ce genre de promesse.

De toute façon, il s'agit, là encore, d'un bluff déguisé en une (fausse) bonne-intention, destiné à endormir ces plaignants d'emmerdeurs qui exigent justice. En effet qui peut croire, (et surtout, même pas Blanquette lui-même) en

l'efficacité des remontées systématiques de signalements ou de plaintes jusqu'au Ministère de l'Education nationale ? Pour quelles suites à donner exactement ? Comment seraient traités ces signalements (qui pourraient alors se chiffrer par milliers) à un si haut niveau ? comment ? et par qui ? (des fonctionnaires en plus ?) et avec quelles suivi ? Beau désaveu, par ailleurs, du principe de subsidiarité !

Blanquette pense avoir trouvé une solution-bis : « *on va tenir dans les établissements des "registres de consignation" de tous les incidents !!* ». Des sortes de fiches en sorte !! Pour en faire quoi ? Quand on voit comment sont exploitées les fiches S de la police, il y a vraiment de quoi douter !

Autre imbécillité (partagée par Castagnettes) : la présence physique de policiers dans les collèges et lycées !! Mêmes remarques : combien ? comment ? (en termes de durée, d'effectifs, de moyens et de capacités – matérielles et juridiques –). Beaucoup d'effets d'annonces, précipités, non réfléchis en profondeur.

Quant à la tenue des Conseils de discipline, alors là, laissez-moi rire, quand on entend le Ministre dire que « la décision d'exclusion d'un élève perturbateur-violent-insulteur-, n'est due qu'à – je cite – : « des lourdeurs d'organisation » ! Et « la sanction doit être rapide » précise-t-il !

Alors ? menteur ou crétin ce ministre qui ne veut pas reconnaître ou qui ne sait pas que, non seulement la tenue mais aussi et surtout le verdict final ne relève pratiquement que du bon vouloir et donc de la seule décision du chef d'établissement et que, de ce fait, il aboutit presque généralement à l'absolution ou à une simple remontrance de la petite racaille en question (ne pas oublier en outre -élément qui entre bougrement en ligne de compte !-, que jusqu'à maintenant, un passage en Conseil de discipline -a fortiori assorti d'une exclusion- entraîne la perte d'une prime pour

le dit chef d'établissement).

De même que Blanquette semble ignorer qu'il faut tenir compte également de la crainte ou de la soumission des enseignants membres du conseil (craintifs car soumis par des proviseurs ou des principaux-kapos), souventes fois ostracisés par des parents d'élèves ou des représentants syndicaux, sans oublier les deux élèves représentant la classe, eux-mêmes non totalement libres de leur jugement (par crainte de représailles). Que faut-il penser de cette promesse concernant le « renforcement des équipes mobiles de sécurité » ? Qu'est-ce que ce « machin mobile » ? Jamais entendu parler et pire, jamais vu en action ou en intervention ! « Ils » sont en plein délire (ou peut-être en pleine panique ?). Blanquette envisage la possibilité de la création « *d'établissements spécialisés pour les jeunes en difficulté scolaire, avec un éventuel encadrement militaire ou policier* ». Remarquons d'abord la fausseté de cette appellation, qui amalgame vrais petits voyous et élèves en « réelle difficulté ou échec scolaires » ! Là encore, des déclarations « à chaud », démagogiques, qui n'aboutiront à rien de significatif !

A Castagnettes maintenant. Lui non plus ne sort pas de la démagogie et du « n'importe quoi » et du jargonnant, disant une chose un jour (sa mesure choc : la présence physique des forces de l'ordre dans les établissements scolaires) et faisant marche arrière le lendemain après s'être fait recadré par sa patronne Emma. On entend dire : « comité stratégique », « plan de lutte », « situation d'urgence », (aussitôt temporisée par « réponse graduée » -qui signifie quoi d'ailleurs ?-), et surtout l'éternelle tarte à la crème de la concertation tous azimuts, avec les associations, les collectivités locales. Manque plus que les « partenaires sociaux » et les Parents d'élèves ! Et pourquoi pas en plus, une floppée de psys, de conseillers, d'éducateurs, et en final de Sages ? Ces ministres, qui ont été élus puis désignés pour gouverner (en principe) en vue du bien pour le Peuple, n'ont

jamais compris le sens de cette obligation et ne se rendent même pas compte, qu'ils se trouvent là en présence d'un problème relevant de la seule capacité (en termes de Pouvoir, de Puissance et de Compétence) régaliennne de l'Etat et de lui seul.

Passons à Mochébette. Avec elle, les choses sont claires et définitives. Mais malheureusement pas très encourageantes. Après quelques déclarations bêtement, banalement affligeantes (« *l'école est un lieu où le savoir doit primer* ») suivies d'appréciations stupides et non moins affligeantes (« *l'école n'est pas une maison de redressement* »), on comprend de suite que la partie est loin d'être gagnée.

Rigide dans ses bottines, et après avoir agité le chiffon rouge du risque d'une réponse par la répression (car de nature fachiste bien sûr), elle n'envisage aucune remise en cause de la loi : « *les textes en vigueur prévoient une large palette de réponses* », « *l'arsenal judiciaire actuel est suffisant* », « *pas question de s'orienter vers un alourdissement des sanctions* ».

Par contre, elle ne serait pas opposée à un recours des forces de police « en cas de besoin » ! Encore une pure vue idiote de l'esprit, quand on se place dans le cadre de l'évènementiel journalier d'un enseignant. Imaginons un cas d'espèce comme celui de Sèvres : un ado braquant un professeur. Comment déclencher une alerte police avec intervention de celle-ci de manière rapide et efficace ? Impossible de fait (sauf cas exceptionnel d'une prise d'otages ou d'acte terroriste). Trop d'intervenants, d'obstacles et de freins à surmonter entre le moment des faits et l'arrivée effective de la police.

Quant à l'immunité de fait des mineurs et à la nécessaire révision de la loi à cet égard, notre éminent Garde des Sceaux botte en touche en affirmant que « la sévérité existe déjà » et en renvoyant la charge de la sanction aux magistrats, « *s'ils le jugent utile ... !* ». On « hallucine » quand on

entend cela, alors que la triste réalité démontre que les éléments de réponse actuels aux « incivilités », sont, à tous les échelons et dans tous les domaines, totalement inefficaces (particulièrement dans celui du judiciaire avec des juges très souvent partiaux et « progressistes »).

Tout cela nous amène donc à cette évidence : il faut impérativement que s'accomplisse une totale et générale révolution dans la partie du système judiciaire ayant trait à la sécurité des citoyens et plus particulièrement dans la sphère de l'Education nationale. De même que dans la réforme du système éducatif lui-même.

Tâche immense, globalisée, et qui ne peut plus se réduire à de simples effets de mentons et de voix sans lendemain mais qui demande des changements radicaux, d'esprit d'abord puis de stratégie à longue vue, de planification et de méthodes. Je le redis : une REVOLUTION s'impose !

Pour terminer, quelques bonnes nouvelles :

-La Cour Européenne des Droits de l'Homme vient de créer le délit de blasphème... pas contre le christianisme non ! contre l'islam. Et comme le recommande Christine, cela m'incite à crier : « *oui Mahomet est un pédophile et une ordure !* ».

-Macron, que l'on voit très inquiet et agité, du fait de la montée du lépro-populisme en Europe (et même dans le monde) envisage de se rendre en Pologne et en Hongrie pour faire acte de pédagogie auprès des Polonais et des Hongrois, en dénonçant leurs vilains dirigeants bouffeurs de migrants. J'espère qu'il sera reçu par ces derniers comme ils le méritent.